AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 31-5-65 387793

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION DU LANGUEDOC-ROUSSILLON
(Tél. 72-58-72)
(AUDE, AVEYRON, GARD, HÉRAULT, LOZÈRE, PYRENÉES-ORIENTALES)
Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux. 16, rue de la République - MONTPELLIER.
C. C. P. : MONTPELLIER 5.238-57

ABONNEMENT ANNUEL 15 francs

N° 56 - MAI 1965
4° supplément - 19/1965
AUDE (7,8,9) - GARD (totalité)
HERAULT (totalité) - P.ORIENT.(1,2)

GRELE

Les vergers victimes de chutes de grêle doivent recevoir un traitement anticryptogamique pour hâter les cicatrisations.

DORYPHORE

Des accouplements et des pontes étant signalés, traiter les pommes de terre et, éventuellement, les autres solanées légumières dès que les larves ont atteint la grosseur d'un grain de blé.

EPHYPPIGERES

Surveiller très attentivement les lieux de pullulation et traiter selon nos prescriptions du 5 mai.

CERISIER

Le relèvement de la température rend urgent l'exécution du traitement contre la Mouche de la cerise (Rhagoletis) sur toutes les variétés mûrissant après Reverchon. Dans la basse vallée du Rhône le traitement doit être maintenant terminé. Dans les régions pré-montagneuses, les vallées de l'Orb et du Jaur, la protection est à réaliser au moment de la maturité de B.Jaboulay. L'adjonction d'un produit anticryptogamique est utile dans les vergers où l'Anthracnose s'est manifestée.

ABRICOTIER

Il semble que l'Oïdium de l'abricotier continue de trouver des conditions favorables à son développement dans certaines situations. Dans ces vergers il faut renouveler le traitement en recourant au Dinitrophénylcrotonate pour les fruits destinés aux conserveries.

POMMIERS & POIRIERS

Réaliser partout un traitement pour assurer la protection contre le Carpocapse. Ce traitement nécessité par l'accroissement du volume des fruits est urgent dans les régions où des pluies se sont produites le 23 mai.
Dans ces mêmes régions récemment arrosées, ainsi que dans les vergers contaminés par la Tavelure l'an passé, l'adjonction d'un anticryptogamique est nécessaire.
Poursuivre la lutte contre l'Oïdium; couper les pousses oïdiées.
Sur poirier, lors du traitement contre le Carpocapse, choisir un produit permettant la lutte simultanée contre les Psylles.

Montpellier le 26 Mai 1965

Les Contrôleurs,

L.L.TROUILLON M. BEZUT

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux : P. BERVILLE

Imprimerie de la Station du Languedoc Roussillon. Le Directeur Gérant : L. BOUYX

P 155

INFORMATIONS MARAICHERES

MELONS DE PLEIN CHAMP -

OIDIUM -

Au cours des dernières visites des cultures de melons dans les régions de Montpellier et de Nîmes, nous n'avons pas observé d'attaques d'Oïdium. Toutefois cette maladie, qui doit être combattue préventivement, risque de se manifester dans un bref avenir. En conséquence, nous recommandons d'appliquer avec soin et dans les meilleurs délais les traitements spécifiques de l'Oïdium.

Les fongicides suivants sont efficaces :

- soufre mouillable
- soufre pulvérulent
- dinitrophénylcrotonate (Karathane) avec adjonction d'un mouillant.

Dans le cas de melons sous plastique ayant souffert des conditions climatiques défavorables du mois d'Avril et que l'on commence à dégager de leurs abris, nous recommandons les pulvérisations plus économiques et moins phytotoxiques que les poudrages, sur des jeunes plants peu développés.

CARENCE EN MOLYBDENE -

Cette maladie se manifeste par une croissance très réduite des plantes, une "chlorose" des feuilles qui se nécrosent sur leurs bords et une stérilité des cultures carencées.

Ces symptômes très graves apparaissent surtout dans certains sols appelés "sols méditerranéens rouges" dont les Costières du Gard sont un exemple.

Les pulvérisations à 200 litres/ha d'une bouillie contenant 2 grammes par hectolitre (4 grammes à l'ha) de molybdate d'ammonium doivent arrêter la maladie dans les 48 heures qui suivent le traitement.

PUCERONS -

Dès les premières apparitions de pucerons appliquer un traitement aphicide avec un ester phosphorique autorisé en cultures maraîchères ou du Mévinphos (Phosdrin).

- -

N.B. - Nous rappelons que tous les systémiques sont actuellement strictement interdits en cultures maraîchères à l'exception du Mévinphos.

- -

POIREAUX et OIGNONS -

Ne pas omettre de poursuivre la lutte contre la Teigne du poireau et la Mouche de l'oignon selon les indications déjà données dans les précédents bulletins.

P. CHRESTIAN